

Le secrétariat provincial du Canada-Uni (1841-1867)

par Christiane Faucher et Jacques Poitras¹

Pendant la période de l'union du Haut et du Bas-Canada, le gouvernement passa des mains du gouverneur général britannique à ceux des Canadiens. L'étude du courrier gouvernemental illustre bien ces changements. Cet article traite du secrétariat provincial, ministère dont le rôle, à cette époque, était très important. Il fait suite à l'article « Courrier officiel du ministère des Travaux publics (1863 à 1960) » paru dans le n° 103 du *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*.

À cette époque, chaque ministère doit identifier son courrier, soit par la signature ou les initiales du fonctionnaire ou, un peu plus tard, par des tampons particuliers pour justifier le paiement (avant 1855) ou la franchise postale (après 1855). Il faut faire un bref historique afin de comprendre la signification du rôle du secrétaire provincial au temps du Canada-Uni.

Le secrétaire civil

Dans les colonies britanniques, le bureau du secrétaire civil assistait le gouverneur général. Le responsable de ce poste était communément appelé en anglais le « Civil Secretary » ou le « Colonial Secretary ». Le secrétaire civil avait un poste très important et s'occupait de l'administration civile de la colonie. Son rôle était d'aider à l'administration civile de la province en gérant la correspondance reçue ou envoyée (les pétitions, les mémoires, les réponses, la transmission des messages de la législature et des départements publics de même que la préparation des documents nécessitant le sceau du gouverneur général). Ceci n'empêchait pas le gouverneur général d'avoir aussi ses secrétaires privés et militaires puisqu'au Canada de tout temps le gouverneur général était responsable de l'armée et des peuples autochtones.

Création et évolution du conseil législatif

Peu après le début du régime anglais et suite à l'Acte de Québec adopté le 9 juin 1774 à Londres, le gouverneur général Guy Carleton inaugure au Château Saint-Louis, le 17 août 1775, le Conseil

législatif de la nouvelle colonie anglaise appelée Province de Québec. Ce conseil est constitué de 22 membres et George Pownall² agit à titre de secrétaire et greffier du Conseil législatif. La section XII de l'Acte de Québec définit le rôle du Conseil législatif comme suit³ :

... et que ce conseil ainsi établi et institué ou la majorité de ses membres aura pouvoir et autorité de rendre des ordonnances pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de ladite province avec le consentement du gouvernement de Sa Majesté et, en absence de celui-ci, avec celui du lieutenant-gouverneur ou du commandant en chef en exercice.

D'après l'*Almanach de Québec*, le secrétaire du conseil législatif est aussi l'assistant du secrétaire civil du gouverneur général. Cette situation subsiste jusqu'à l'union du Bas-Canada et du Haut-Canada en 1841.

Le 26 décembre 1791, l'Acte constitutionnel permit la création des provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada et octroya à chacune une assemblée législative. Quant au Conseil législatif, il se composait alors de 15 membres nommés à vie, 8 anglais et 7 canadiens. Mais il demeura toujours sous contrôle du Bureau colonial. Lors des émeutes de 1837-1838, le Conseil législatif fut remplacé par un Conseil spécial, car la constitution avait été suspendue.

Le tarif postal du courrier gouvernemental⁴

Du 1^{er} juin 1792 au 21 octobre 1843, le tarif entre les villes canadiennes dépendait de la distance à parcourir et du nombre de feuilles que contenait le pli. Du 21 octobre 1843 au 14 mars 1851, on change le nombre de feuilles par celui du poids : poids multiple par demi-once.

À cette époque, le courrier est principalement payé par celui qui le reçoit. Pour le courrier officiel, la coutume veut qu'il soit payé par l'expéditeur. On trouve donc sur le pli le tarif et une marque payée. Dans la partie inférieure de l'adresse du

récipiendaire, on note le département ou le bureau d'origine et la signature du fonctionnaire.

Voici un extrait d'une loi de 1835 qui aurait pu donner la franchise postale au courrier gouvernemental :

**Bill pour la régie et le règlement du Bureau des Postes dans le Bas-Canada 1835 - 11 mars
appendice (X)⁵**

P 25 Et qu'il soit de plus statué qu'il sera loisible au Secrétaire de la Province, au Secrétaire Civil du gouverneur, au principal ou plus ancien Clerk du Conseil Exécutif, au Receveur Général ou Trésorier de la Province ou au Député Maître Général des Postes pour le temps d'alors respectivement d'autoriser et charger une personne dans chacun de leurs Bureaux ou Départements respectivement dont le nom sera transmis de temps à autre au Député Maître Général de Postes pour le temps d'alors par les Officiers respectifs, susdits, aux fins d'envoyer par la Poste Générale, les lettres et paquets, francs de port, dans cette Province, ou hors d'icelle, mais dans l'étendue des possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord. Pourvu que telles lettres et paquets aient uniquement et exclusivement rapport aux affaires des dits Bureaux ou Département respectifs, et soient sous enveloppe avec les mots imprimés « Service de Sa Majesté », « Bureau du Secrétaire de la Province », « Bureau du Secrétaire Civil », « Bureau du Conseil Exécutif », « Bureau du Receveur Général », « Bureau Général des Postes » et que le nom de la personne ainsi autorisée comme susdit soit écrit de sa propre main sur telle enveloppe au bas de ces mots, pourvu que toutes telles lettres et paquets soient revêtus du sceau des dits Bureaux respectivement; et il est strictement défendu à toutes personnes qui seront ainsi autorisées, de souscrire et sceller aucune lettre ou paquet quelconque excepté ceux concernant lesquels elles recevront l'ordre spécial de leur Officier Supérieur ou qu'elles auront elles-mêmes avoir uniquement et exclusivement rapport aux affaires de leurs départements respectifs; et si aucune personne ainsi autorisée, ou aucune autre personne, envoie ou permet que l'on n'envoie sous de telles enveloppes aucune lettre, papier ou écriture, autres que ceux qui ont rapport aux

affaires publiques de leurs départements respectifs, tel délinquant encourra et paiera une pénalité de cinquante livres, pour la première offense et s'il récidive, son emploi lui sera ôté.

L'administration des postes passe sous l'autorité de la Province du Canada en 1851. À partir du 14 mars 1851, le tarif au Canada est fonction du poids (3 pence par $\frac{1}{2}$ once). Le 1^{er} juillet 1855, par un acte du Parlement voté le 19 mai de la même année, la franchise postale est concédée au courrier envoyé et reçu par le gouvernement (ministères et députés) et par le gouverneur général, d'où l'apparition du tampon « FREE ».

Du 1^{er} juillet 1859 jusqu'au 31 mars 1868, le paiement se fait en monnaie décimale (5 cents pour une $\frac{1}{2}$ once). Au cours de cette période, le courrier doit être payé par l'expéditeur, sinon il y a une pénalité de 2 cents pour le courrier impayé.

Secrétaire provincial du Bas et Haut-Canada avant 1841

Matthew Whitworth-Aylmer (Illustration 1) est gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique et gouverneur du Bas-Canada du 20 octobre 1830 au 24 août 1835. Son secrétaire civil est Henry Craig. En 1832, il poste une circulaire au nom du lord Aylmer (Illustrations 2 et 3).



Illustration 1 : Le gouverneur général, lord Aylmer.
Peinture à l'huile de Henry William Pickersgill.
[Source : BAC, C-4809]

(CIRCULAR.)

*Castle of St. Lewis,
Quebec, 14th January, 1832.*

SIR,

I am directed by His Excellency the Governor in Chief, to request you will transmit to me, as soon as possible, for the purpose of being laid before the House of Assembly, in compliance with their Address of the 9th instant, a statement of the Fines levied by you as a Justice of the Peace, from the year 1824 to the 1st of September last, for which you have not accounted; with the reasons for which you have not conformed to the Act of the 4th Geo. IV. cap. 19, in this respect.

Whether you have or have not already accounted for the Fines in question, I am to request you will favor me with an answer to this communication.

I have the honor to be,

Sir,

Your most obedient, humble Servant,

*H. Craig
Secretary*

To

C. King Esqre

Justice of the Peace.

St. Antoine

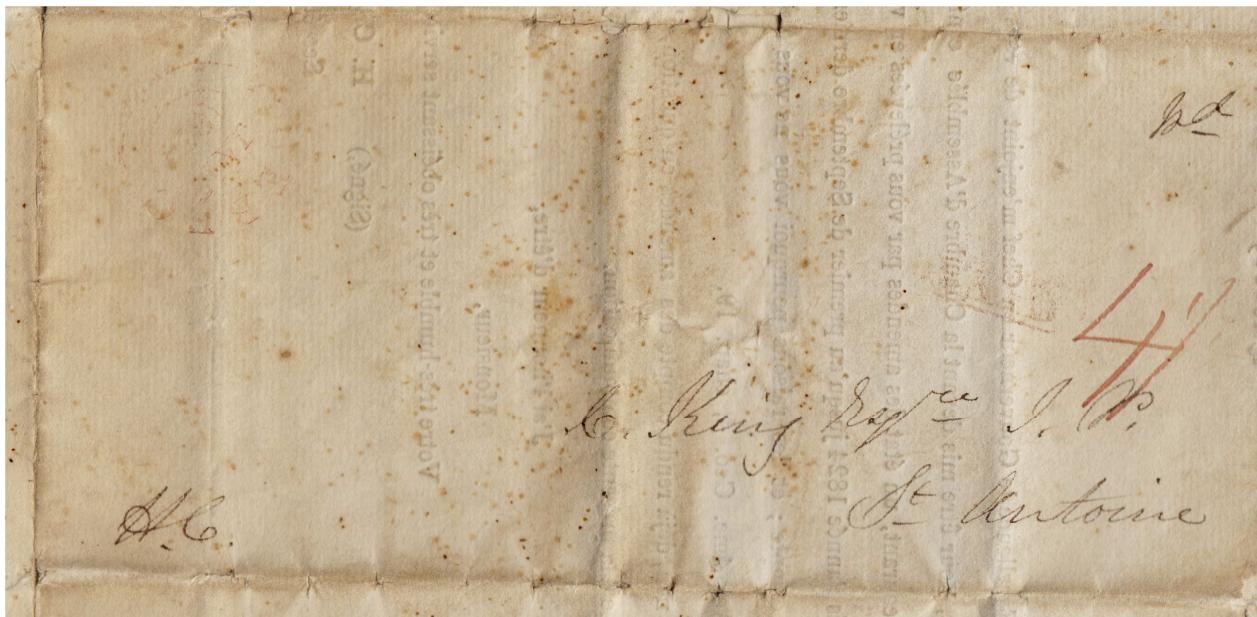


Illustration 3 : Une section du verso de la circulaire de 1832 de l'illustration 2 (réduit à 90%). La circulaire est mise à la poste, payée à l'avance, et envoyée du Château Saint-Louis à Québec par Henry Craig, secrétaire civil du gouverneur général, lord Aylmer. Les initiales « H.C. » apparaissent en bas à gauche. Il y a un petit « pd » pour « PAID » dans le coin supérieur droit. La tarification de 4 ½ pence représente le tarif pour la distance de 60 milles et une feuille très grande mesurant deux fois 8 ½ par 14 pouces.

Dominick Daly, secrétaire particulier du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, sir Francis Burton, obtint de Londres en 1827 que le gouverneur général Dalhousie le nomme secrétaire provincial du Bas-Canada. « En qualité de secrétaire provincial, Daly avait la tâche de rédiger tous les documents officiels, y compris les proclamations, selon les indications données par le gouverneur – celui-ci agissant seul ou conjointement avec le Conseil législatif – et il était chargé de la correspondance officielle du gouvernement »⁶.

Dans le Haut-Canada, le lieutenant-gouverneur George Arthur nomma Richard Alexander Tucker secrétaire en date du 1^{er} octobre 1838, poste qu'il comble jusqu'à la création de la province du Canada en février 1841. « À ce titre, il surveillait l'enregistrement, le classement, et la reproduction de nombreux documents officiels du gouvernement, et il faisait des rapports statistiques de la province. Son expérience de l'administration à Terre-Neuve contribua à la réorganisation et à l'accroissement des responsabilités du secrétaire provincial. Il fut également registraire du Haut-Canada, poste dont les fonctions complétaient celles de secrétaire provincial »⁶.

Le secrétariat provincial suite à l'union du Bas et du Haut-Canada le 10 février 1841

L'union du Bas et du Haut-Canada signifie la création d'un gouvernement responsable : le Canada-Uni.

En 1840, Dominick Daly et Samuel Bealey Harrison sont des fonctionnaires britanniques. Comme il l'a été décrit, D. Daly (Illustration 4) était secrétaire provincial du Bas-Canada depuis 1827. Quant à S.B. Harrison (Illustration 5), depuis 1839, il occupait la fonction de secrétaire civil de sir George Arthur, le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. « En sa qualité de secrétaire civil, Harrison mena des enquêtes sérieuses et rédigea plusieurs rapports à l'intention du lieutenant-gouverneur et des conseils exécutif et législatif sur les problèmes économiques et sociaux auxquels la colonie eut à faire face durant la période de confusion qui suivit les événements de 1837–1838 »⁶.

Lord Sydenham est responsable de créer la structure d'un gouvernement responsable (ministères et fonctionnaires de ces ministères). Il demande aux fonctionnaires, nommés par le gouvernement britannique, de démissionner et de se présenter aux élections pour être élus au Parlement. Comme D. Daly devient député de Mégantic et S.B. Harrison

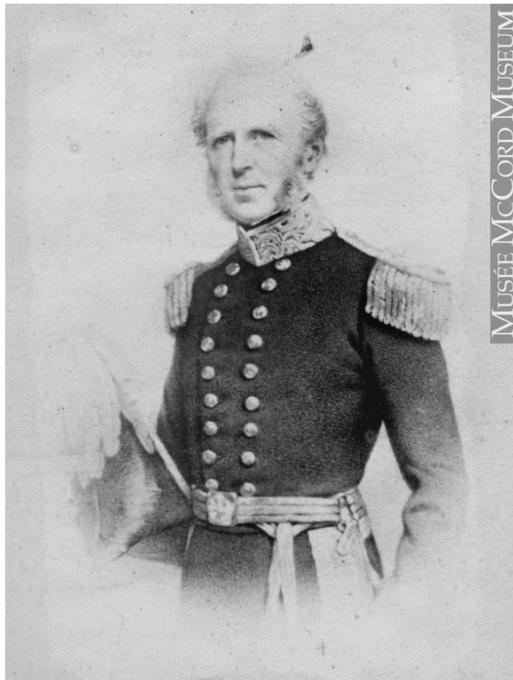


Illustration 4 : Sir Dominick Daly, secrétaire provincial de 1841 à 1848.

[Source : Musée McCord, copie réalisée en 1861, I-1255.0.1]

celui de Kingston, ils participent à l'administration Draper-Ogden en tant que secrétaire civil de leur province respective et Lord Sydenham les nomme sur le Conseil exécutif comme ministres, simulant ainsi un gouvernement par les Canadiens. Mais lord Sydenham reste le chef absolu du gouvernement.

De 1841 à 1843, il y a un secrétariat pour le Haut-Canada et un autre pour le Bas-Canada. Après le départ de S.B. Harrison le 1^{er} janvier 1844, ces deux secrétariats fusionnent pour former le secrétariat de la Province du Canada et D. Daly devient le secrétaire provincial. Il occupe ce poste jusqu'au 10 mars 1848. Le secrétariat provincial était considéré comme un ministère, le titulaire devant être pris parmi les députés de l'exécutif. Il avait des charges importantes. En 1841, par exemple, il était chargé des travaux d'approfondissement du canal Welland, au Canada-Ouest.

R.A. Tucker est le registraire provincial de 1841 jusqu'à sa retraite en 1851. Par la suite, le secrétaire provincial devient le registraire provincial d'office.

Le courrier du secrétariat provincial reflète son époque. Non seulement les tarifs varient, mais le



Illustration 5 : Samuel Bealey Harrison, chef des réformistes du Canada-Ouest.

[Source :

http://en.wikipedia.org/wiki/Samuel_Harrison

siège du Parlement et du gouvernement change plusieurs fois de lieu (Tableau 1).

Tableau 1 : Lieux du siège du Parlement et du gouvernement⁷

Dates	Lieu
1841 – 1843	Kingston
1844 – 1849	Montréal
1849 – 1851	Toronto
1852 – 1855	Québec
1856 – 1859	Toronto
1860 – 1865	Québec
1866	Ottawa

De 1841 à 1855, le courrier du secrétariat est payé par le gouvernement, mais à partir du 1^{er} juillet 1855 le ministère des Postes offre la gratuité du service, suite à l'Acte du Parlement du 19 mai 1855.

Robert Baldwin et Louis-Hippolyte Lafontaine forment un gouvernement responsable en 1848. En 1847, lord Grey, le secrétaire colonial du Gouvernement britannique donne instruction à lord Elgin, gouverneur général de la Province du Canada de former son Conseil exécutif avec les leaders du parti majoritaire de l'Assemblée législative. En mars

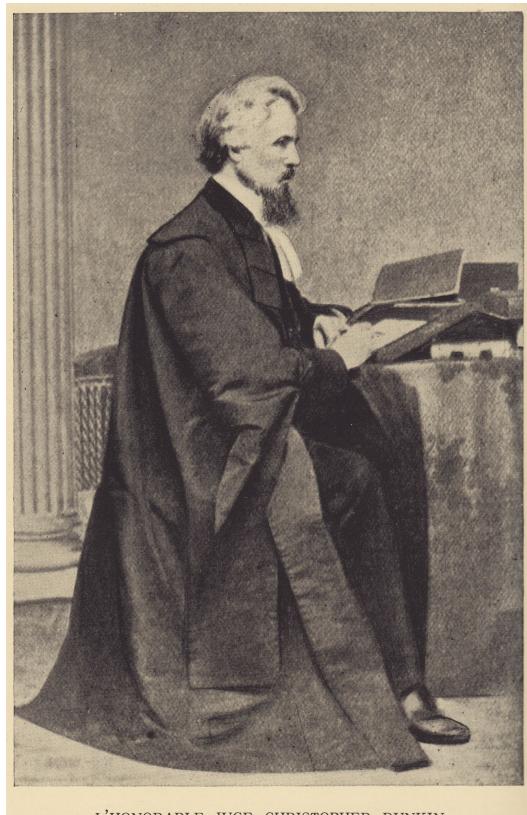
1848, le gouvernement Lafontaine-Baldwin nomme Robert Baldwin Sullivan (beau-frère de Robert Baldwin) secrétaire provincial, position qu'il occupe pour six mois.

Le tableau 2 présente la liste des secrétaires provinciaux et du registraire de 1841 à 1864.

Courrier du secrétariat provincial

Le bureau du secrétariat provincial comprenait deux sous-ministres. Les premiers assistants du bureau du secrétariat provincial furent Christopher Dunkin et James Hopkirk.

Christopher Dunkin (Illustration 6) est l'aide-secrétaire du secrétaire provincial pour le Bas-Canada, D. Daly, du 1^{er} janvier 1842 au 19 mai 1847. L'illustration 7 montre un pli qu'il a posté le 8 mai 1844 au nom du secrétaire provincial.



L'HONORABLE JUGE CHRISTOPHER DUNKIN

Illustration 6 : L'honorable Christopher Dunkin, aide-secrétaire du secrétariat provincial du Bas-Canada.
 [Source : Pierre-George Roy⁸]

Tableau 2 : Liste des secrétaires provinciaux et du registraire.

Secrétaires provinciaux		
Dates	Haut-Canada	Bas-Canada
1841 – 1843	S.B. Harrison	D. Daly
Canada		
1844 – 1848		D. Daly
mars – septembre 1848		R.B. Sullivan
1848 – 1851		J. Leslie
1851 – 1853		A.N. Morin
1853 – 1855		P.J.O. Chauveau
1855 – 1856		G.E. Cartier
1856 – 1857		T.L. Terril
1857 – 1858 août		T.J.J. Loranger
2 au 6 août 1858		O. Mowat
7 août 1858 – 23 mai 1862		C. Alleyn
24 mai 1862 – 27 janvier 1863		A.A. Dorion
28 janvier – 15 mai 1863		J.O. Bureau
16 mai 1863 – 29 mars 1864		A.J. Fergusson Blair
30 mars – 29 juin 1864		J. Simpson
30 juin 1864		W. McDougall
Registraire provincial		
10 février 1841 – 9 janvier 1851		R.A. Tucker, retraite

James Hopkirk est l'aide-secrétaire du secrétaire provincial pour le pour le Haut-Canada, du 1^{er} janvier 1842 au 16 décembre 1846. L'illustration 8 montre un pli avec ses initiales en date du 14 avril 1846.

Le 20 mai 1847, Étienne Parent (Illustration 9) devient l'aide-secrétaire du secrétaire provincial pour le Bas-Canada. Il occupe cette position jusqu'au 30 juin 1867. L'illustration 11 représente un pli postal en date du 2 mars 1855 avec les initiales « P.S.O. - E.P. » pour « Provincial Secretary Office, Étienne Parent ».

Edmund Allen Meredith⁶ (Illustration 10) est l'aide-secrétaire du secrétariat provincial pour le Haut-Canada. Il sera en poste du 20 mai 1847 au 30 juin 1867. Il se fit faire un tampon spécial pour son courrier (Illustration 12). Au lieu d'apposer ses initiales, il appliquait son tampon. C'est le seul exemple connu présentement du secrétariat provincial.

Sous le gouvernement de Macdonald-Sicotte (1862-1863), Antoine-Aimé Dorion (Illustration 13) devient responsable du poste de secrétaire provincial du 24 mai 1862 au 27 janvier 1863. L'illustration 14 montre une lettre qu'il a postée durant cette période.

Il démissionne à cause du coût exorbitant de la construction du chemin de fer par la Compagnie de



Illustration 7 : Pli postal expédié de Kingston le 8 mai 1844 par ordre du secrétaire D. Daly à René Édouard Caron, maire de Québec et président du Conseil législatif (réduit à 75%). Les initiales de Christopher Dunkin, « CDn. », apparaissent dans le coin inférieur gauche.

La distance de Kingston à Québec étant de 337 milles, le coût de 1 shilling 1 ½ par feuille s'imposait. À l'endos du pli, il y a le sceau rouge du secrétariat provincial et une oblitération noire de la mairie de Québec appelée à cette époque « Corporation of Quebec ». On y lit aussi « Deseace at Tracadie ». En 1844, un lazaret (hôpital pour lépreux) est ouvert à l'Île-aux-Becs-Scies (en anglais Sheldrake) au Nouveau-Brunswick et recueille une vingtaine d'habitants lépreux de Tracadie.

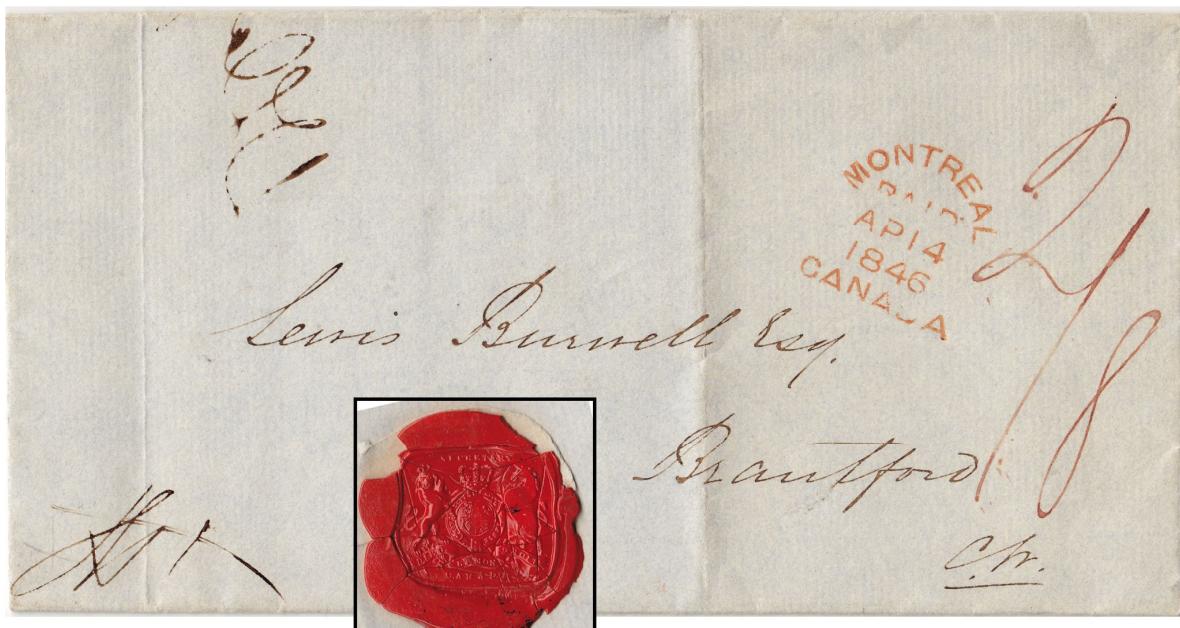


Illustration 8 : Pli postal en date du 14 avril 1846 et provenant du secrétariat provincial qui siégeait à Montréal en 1846 et expédié à Lewis Burwell, l'arpenteur du Haut-Canada à Brantford, distant de 400 milles (réduit à 90%). Le pli est posté par James Hopkirk (voir ses initiales, « JH », dans le coin inférieur gauche).

Le tarif de 1846 pour une feuille est 1 shilling 4 currency (1 / 4). Ce pli contenait deux feuilles (tarif de 2 / 8 cy) payé à l'avance.

On remarque le sceau rouge du secrétaire provincial au verso.



Illustration 9 : Étienne Parent, aide-secrétaire du secrétaire provincial pour le Bas-Canada.
[Source : Musée de la Civilisation, Québec]



Illustration 10 : Edmund Allen Meredith, aide-secrétaire du secrétaire provincial pour le Haut-Canada. [Source : Musée McCord, Collection William Notman, 1861, I-1780.1]



Illustration 11 : Pli postal, en date du 2 mars 1855, provenant du bureau du secrétaire provincial (réduit à 90%). Les initiales « P.S.O. - E.P. » pour « Provincial Secretary Office, Étienne Parent » sont inscrites à la main dans le coin inférieur gauche. Le tarif uniforme de 1855 est de 3 pence, d'où le « PAID 3 » à l'encre rouge. Ce pli gouvernemental doit être payé, la franchise ne débutant que le 1^{er} juillet 1855. Le récipiendaire est D.A. MacDonell qui, en novembre 1848, devint le directeur du pénitencier de Kingston, poste qu'il conserva jusqu'en 1869. L'endos de l'enveloppe comprend le sceau rouge du secrétaire provincial.

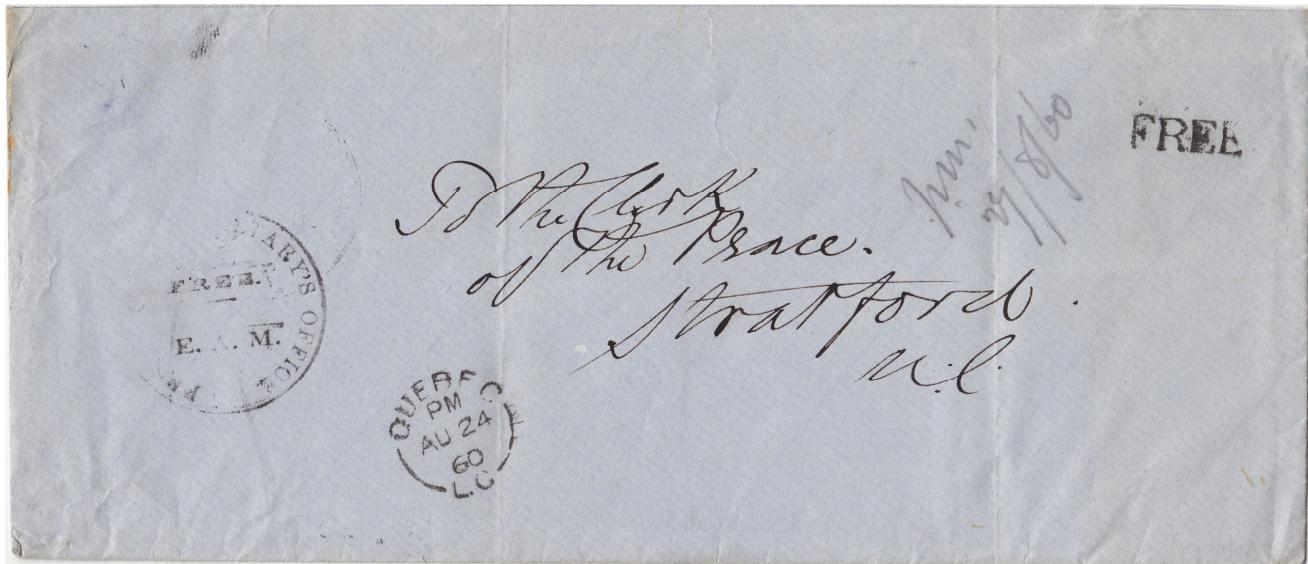


Illustration 12 : Enveloppe du secrétariat provincial à Québec en date du 24 août 1860 et envoyée à Stratford, Haut-Canada, par E.A. Meredith, assistant-secrétaire du secrétaire provincial pour le Haut-Canada (réduit à 80%). Un tampon circulaire, comme marque spéciale, est utilisé en franchise postale. Habituellement le fonctionnaire inscrivait ses initiales dans le coin inférieur gauche.

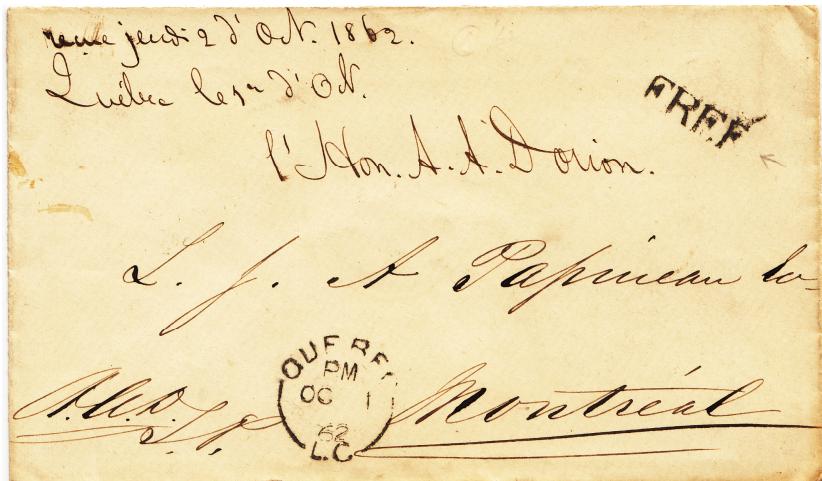


Illustration 14 : Pli postal envoyé au fils de L.-J. Papineau, Louis Joseph Amédée Papineau, le 1^{er} octobre 1862, de Québec à Montréal (réduit à 80%). Le courrier en provenance du gouvernement est gratuit depuis le 1^{er} juillet 1855 d'où la marque « FREE ». Les initiales « A.A.D., S.P. » signifient Antoine-Aimé Dorion, secrétaire provincial.

Illustration 13 : L'honorable Antoine-Aimé Dorion, Montréal, 1865.
[Source : Pierre-Georges Roy⁸]

chemin de fer du Grand Tronc du Canada. Dorion voyait davantage la construction du chemin de fer comme projet pour aider l'armée britannique à mieux contrôler les territoires de l'ouest qu'un projet de développement économique. Le 27 janvier 1863, grâce à un vote de défiance, il fait tomber le gouvernement

et le 28 janvier, il est premier ministre avec John Sandfield Macdonald. Ce gouvernement dure jusqu'au 29 mars 1864. Peu après le pouvoir retombe aux mains des conservateurs. John Alexander Macdonald et Georges-Étienne Cartier réussissent à obtenir l'accord de tous les partis sauf celui des

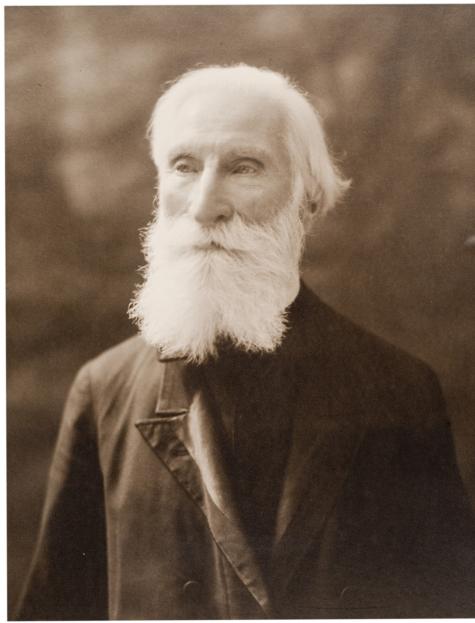


Illustration 15 : L'honorable Richard William Scott, vers 1890.
[Source : Musée Bytown, P-340]

libéraux de Dorion pour la création d'une confédération. Dorion reproche sans résultat le coût de cette confédération et le manque de consultation de la population des provinces concernées.

La Confédération canadienne

En 1866, Étienne Parent est délégué à Ottawa pour y préparer la venue du secrétariat. Les édifices parlementaires sont prêts à accueillir la nouvelle Confédération canadienne et ses représentants. L'illustration 17 montre une circulaire qu'il a postée le 12 décembre 1866.

Suite à la Confédération en 1867, Étienne Parent devient sous-secrétaire d'État du Canada. Il sera en poste du 29 mai 1868 jusqu'au 8 juillet 1873. Quant à E.A. Meredith, il devient sous-secrétaire d'État pour les provinces à partir du 29 mai 1868 au 30 juin 1873. Ce bureau est aboli en 1873 et E.A. Meredith est promu le premier sous-ministre du ministère de l'Intérieur nouvellement créé. Il tient ce poste jusqu'au 7 octobre 1878.

Alexander Mackenzie forme un gouvernement à Ottawa en novembre 1873. Quelques jours après la convocation d'élections générales, le 9 janvier 1874, Mackenzie nomme Richard William Scott¹ (Illustration 15) comme secrétaire d'État. Il restera en poste jusqu'au 16 octobre 1878. L'illustration 16



Illustration 16 : Enveloppe datée du 17 avril 1878 envoyée par R.W. Scott, secrétaire d'État du Canada, et utilisant le tampon de E.A. Meredith (réduit à 80%). La lettre est adressée à H.J. Morgan, greffier en chef du secrétariat d'État du Canada, et comprend, dans le coin inférieur gauche, les initiales « R.S. », soit celles de Richard Scott.

montre une enveloppe datée du 17 avril 1878 envoyée par R.W. Scott, secrétaire d'État du Canada, et utilisant le tampon de E.A. Meredith

Il serait intéressant d'obtenir des pièces provenant du secrétariat envoyées par Dominick Daly et Samuel Bealey Harrison. Cela permettrait de finaliser le travail sur l'histoire du secrétariat provincial de la province du Canada.

Références

- Côté, N. Omer, *Political appointments and elections in the Province of Canada from 1841 to 1865*, Lowe-Martin Co., Ottawa, 1918.
- Parlement du Canada, « Les institutions parlementaires ». Site web : <http://www.parl.gc.ca/marleaumontpetit/DocumentViewer.aspx?DocId=1001&Sec=Ch01&Seq=3&Language=F>.
- Turcotte, Gustave, *Le Conseil législatif de Québec, 1774-1933*, L'Éclaireur, Beauceville, 1933, 324 p.

¹ Les illustrations des pièces philatéliques proviennent de la collection Christiane Faucher et Jacques Poitras.

² http://www.biographi.ca/FR/009004-119.01-f.php?id_nbr=3082.

³ Gustave Turcotte, *Le Conseil législatif de Québec, 1774-1933*, L'Éclaireur, Beauceville, 1933. Section 12 de

l'Acte de Québec. Voir le texte au complet à la page 325 de :

http://archive.org/stream/coursdhistoired01chap/coursdhistoired01chap_djvu.txt.

⁴ Winthrop S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, Chambers Publishing Company, Kalamazoo, Mich, 1945, 2 vols.

⁵ <http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/023001-2300-f.html>.

⁶ <http://www.biographi.ca> (voir D. Daly, R.A. Tucker, S.B. Harrison, A.A. Dorion, R.É. Caron, É. Parent, E.A. Meredith, et R.S. Scott).

⁷ Louis-Philippe Turcotte, *Le Canada sous l'Union, 1841-1867, Des presses mécaniques du Canadien*, Québec, 1871-1872. Partie 1, p. 167; partie 2, p. 120, 189; partie 3, p. 264-265, 383.

⁸ Pierre-Georges Roy, *Les juges de la province de Québec*, Imprimeur du Roi, Québec, 1933.

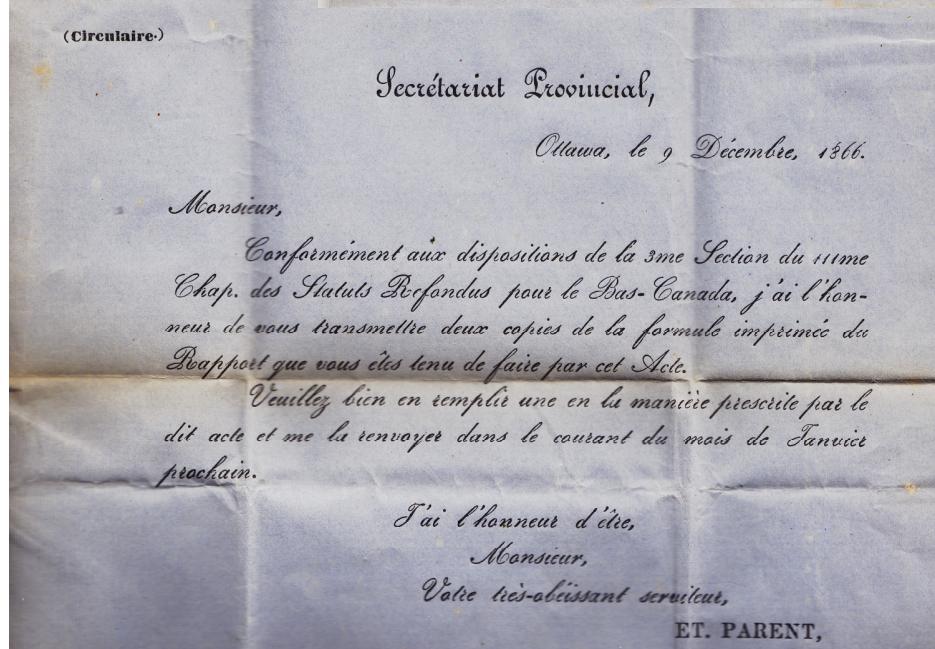
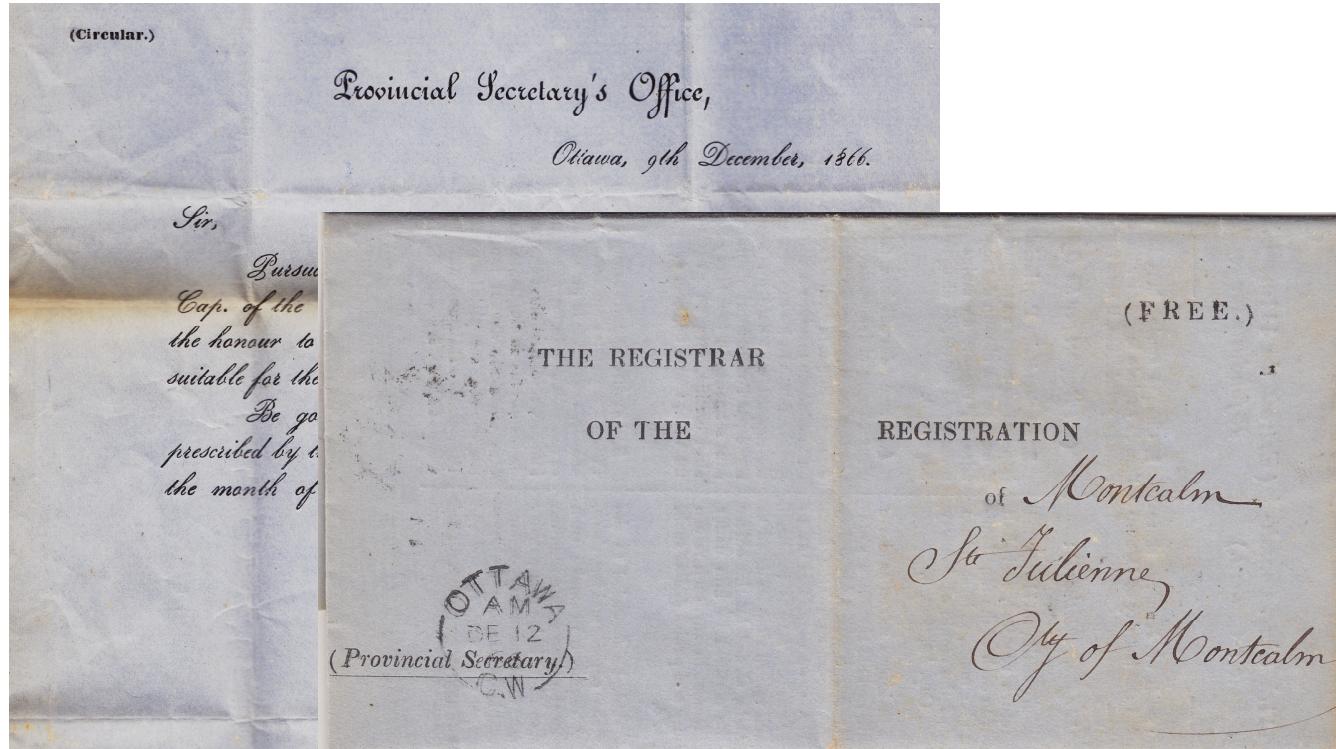


Illustration 17 :
Circulaire en provenance
d'Étienne Parent à Ottawa et
envoyée en franchise postale,
le 12 décembre 1866, au
registraire du village de
Montcalm (circulaire réduit à
65% et pli réduit à 80%).